



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Session ordinaire 2014-2015

FC/pk

P.V. CEB 14

Commission du Contrôle de l'exécution budgétaire

Procès-verbal de la réunion du 30 mars 2015

Ordre du jour :

1. Approbation du projet de procès-verbal de la réunion du 23 février 2015
2. Rapport spécial de la Cour des comptes portant sur certaines mesures prises dans le cadre de la lutte contre le chômage - suivi des recommandations
 - Rapporteur: Monsieur André Bauler
 - Présentation du projet de rapport de la commission
3. Divers
 - Projet de lettre - Décompte provisoire / Palais de la Cour de Justice de l'Union européenne à Luxembourg-Kirchberg: travaux de désamiantage
 - Projet de lettre - Infrastructures occupées par les institutions européennes
 - Projet de lettre - Débat d'orientation sur le rapport d'activité de la Médiateure (2014)

*

Présents : M. Claude Adam rempl. Mme Viviane Loschetter, Mme Diane Adehm, M. André Bauler, M. Gilles Baum rempl. Mme Joëlle Elvinger, M. Gast Gibéryen, M. Jean-Marie Halsdorf, Mme Martine Mergen, M. Roger Negri, M. Gilles Roth rempl. M. Marcel Oberweis

Mme Francine Cocard, de l'Administration parlementaire

Excusés : M. Frank Arndt, M. Eugène Berger, Mme Anne Brasseur, M. Félix Eischen, Mme Joëlle Elvinger, M. Claude Haagen, Mme Viviane Loschetter, M. Marcel Oberweis

*

Présidence: Mme Diane Adehm, Présidente de la Commission

*

1. Approbation du projet de procès-verbal de la réunion du 23 février 2015

Le projet de procès-verbal est approuvé sans modification.

2. Rapport spécial de la Cour des comptes portant sur certaines mesures prises dans le cadre de la lutte contre le chômage - suivi des recommandations - Rapporteur: Monsieur André Bauler - Présentation du projet de rapport de la commission

M. Bauler présente le projet de rapport de la commission.

Sous réserve d'une modification d'ordre rédactionnel, les députés présents adoptent à l'unanimité les conclusions proposées dont la teneur est la suivante:

«La Commission du Contrôle de l'exécution budgétaire propose de demander à la Cour des comptes de vérifier quelles suites ont été réservées par le Ministre du Travail, de l'Emploi, de l'Economie sociale et solidaire aux constatations et recommandations formulées dans son rapport spécial et dans son rapport de suivi précédent.»

et

«En ce qui concerne la Garantie pour la Jeunesse, la Commission du Contrôle de l'exécution budgétaire rejoint la Cour des comptes dans sa proposition d'établir un rapport spécial après deux ans de fonctionnement de ce programme - *c'est-à-dire en automne 2016* - lequel s'adresse plus particulièrement aux jeunes âgés de 16 à 25 ans.»

3. Divers

La commission décide d'adresser deux lettres à M. le Premier Ministre, Ministre d'Etat:

La première concerne le décompte provisoire des travaux de désamiantage effectués au Palais de la Cour de Justice de l'Union européenne à Luxembourg-Kirchberg.

Le 4 juillet 2014, la Chambre des Députés a été saisie du décompte provisoire concernant les travaux de désamiantage effectués au Palais de la Cour de Justice de l'Union européenne à Luxembourg-Kirchberg.

La Commission du Contrôle de l'exécution budgétaire a constaté que le décompte provisoire touche la période de 1996 à 2006. Elle voudrait connaître les raisons qui font que le décompte final concernant le chantier sous rubrique n'est pas encore disponible.

La seconde lettre touche les infrastructures occupées par les institutions européennes.

Dans ce contexte, la Commission du Contrôle de l'exécution budgétaire demande à pouvoir disposer d'un relevé concernant les droits de propriété, les contrats-cadre et les modes de financement, le droit de superficie, les contrats de location-vente, les modes de financement des travaux en cas d'assainissement des différentes infrastructures à disposition des institutions européennes, ainsi que d'une procédure (écrite) pour le règlement de conflits entre le Grand-Duché de Luxembourg et l'Union européenne.

Un troisième projet de lettre examiné par les députés a trait au débat d'orientation sur le rapport d'activité de la Médiateure (2014). Suite à une missive du Président de la Chambre des Députés en vue de l'analyse du rapport d'activité de la Médiateure pour 2014, la Commission du Contrôle de l'exécution budgétaire a constaté qu'aucun volet dudit rapport ne concerne directement l'exécution budgétaire. Ce constat sera transmis au Président afin qu'il en informe la Commission des Pétitions chargée de l'organisation du débat sur le rapport de la Médiateure.

* * *

Luxembourg, le 30 mars 2015

La secrétaire,
Francine Cocard

La Présidente,
Diane Adehm